

Arrêté ARS n° 2023-14-0072

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services médico-sociaux relevant du b) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, pour le secteur des personnes âgées du département de la Savoie

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission, à l'autorité en charge de leur autorisation, des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au b) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2 : La programmation prévue à l'article 1^{er} porte sur la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027 et le secteur des personnes âgées du département de la Savoie.

Cette programmation est ajustée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes.

Elle peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3 : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr .

Article 4 : Le Directeur de la délégation départementale de la Savoie de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 28 juin 2023

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes
Par délégation
Le Directeur de l'autonomie

Raphaël GLABI

Annexe relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé pour le secteur des personnes âgées du département de la Savoie

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2023	2 ^{ème} semestre	FONDATION ALIA	740780168	SSIAD DU PAYS DES BAUGES	730005758
		SAS MEDICA FRANCE	750056335	SSIAD LE NYMPHEA	730009859

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS ou ESSMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1 ^{er} semestre	CIAS GRAND LAC	730009107	SSIAD GRAND LAC	730009115
	2 ^{ème} semestre	CIAS YENNE	730784550	SSIAD DE YENNE	730010626

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1 ^{er} semestre	CIAS VAL GUIERS	730013307	SSIAD DE PONT DE BEAUVOISIN	730790656
		CCAS CHAMBERY	730784030	SSIAD DE CHAMBERY	730789682
		CCAS LA MOTTE SERVOLEX	730784493	SSIAD DE LA MOTTE SERVOLEX	730010220
		CIAS ARLYSERE	730784428	SSIAD ARLYSERE	730005139
		CROIX ROUGE FRANCAISE	750721334	SSIAD DE CHALLES LES EAUX	730784907
	2 ^{ème} semestre	CCAS DE VALGELON-LA ROCHETTE	730784832	SSIAD DE VALGELON-LA ROCHETTE	730006178

Année de transmission du rapport	Échéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2027	1 ^{er} semestre	CIAS LES ECHELLES	730784410	SSIAD DU CANTON DES ECHELLES	730790458
		FEDERATION DEPART. DES ADMR	730785102	SSIAD DE HAUTE TARENTEISE	730005568
				SSIAD DE LA COMBE DE SAVOIE	730001690
				SSIAD ST GENIX SUR GUIERS	730790664
		CIAS CANTON MOUTIERS TARENTEISE	730009628	SSIAD DE MOUTIERS	730789690
	CH VALLEE DE LA MAURIENNE	730780103	SSIAD DE MODANE	730009081	
			SSIAD ST JEAN DE MAURIENNE	730790011	
	2 ^{ème} semestre	FEDERATION DEPART. DES ADMR	730785102	SSIAD D'ALBENS	730002888
SSIAD DE MAURIENNE GALIBIER				730004389	
	CCAS COGNIN	730784485	SSIAD DE COGNIN	730011079	